

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de
l'université Jean Monnet réunie le 21 juin 2024 décide :

ACTE ADMINISTRATIF <i>Acte 79-2024</i>	DELIBERATION POUR ADOPTION
	Procès-verbal de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 24 mai 2024

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative au
procès-verbal de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)
du 24 mai 2024.

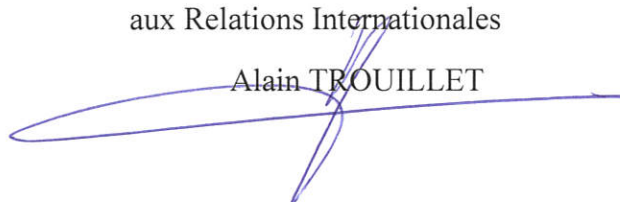
Document annexé.

A Saint Etienne le 25 juin 2024

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président à la Formation et
aux Relations Internationales

Alain TROUILLET



MEMBRES : 38
QUORUM : 19

REPRESENTES : 9

PRESENTS : 14

POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la séance du 24 mai 2024

Séance plénière

13h30 – Salle du Conseil, Maison de l'Université

Sous la Présidence de M. Florent PIGEON

Sont présents :

Collège A : MMES CANELLIS, DESTOUCHES, PEREK-COURBON ET M. VOCANSON

Collège B : MMES MOJA, PESLE ET M. DINE

Collège BIATSS : MME SPERY ET M. BUGNAZET

Collège étudiants : MMES AMIS, LECOINTRE, MICHARD, VIDAL ET MM CRESCI, FORESTIER, JOURDY

Sont représentés :

Collège A : M. SAUVIAC

Collège B : MME LE PONTOIS ET M. MOINE

Collège BIATSS : MME PAVET ET M. FORISSIER

Collège étudiants : MME DAVID-ROGEAT

Sont absents :

Collège A : MME ESPESSON-VERGEAT ET MM. BELOT, FRECHET

Collège B : MME JUILLIOT ET MM. AVARELLO, GUIGNANDON

Collège étudiants : MMES DELMAS, PONTONNIER ET MM. BONNIER, GAMBACORTA, HOCHET, SOUALMI, VACHER

Collège PEX : MME BAKHA ET MM. CHARROIN, NITCHEU

Assistent également à la séance :

MMES BALMON, BROUSSE, BRUCHET, KETTENRING, LEYRIT, MARAS, MATHIEU, MORTAMET, PEREZ, ROUCHON, TREVES ET M. FORAY

Exceptionnellement, cette CFVU a été présidée par M. Florent PIGEON, Président de l'Université.

Informations générales

F. Pigeon informe l'assemblée de la tenue d'une séance restreinte lors de la prochaine CFVU du 21 juin 2024. Elle aura pour but de voter l'attribution des primes de responsabilité pédagogique (PRP), pour les enseignants hospitalo-universitaires.

F.Pigeon annonce la mise à jour de la composition de la Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C), disponible sur le lien Nuxéo.

Pour avis

1- Seconde campagne tarifaire

Après avoir rappelé la différence entre les points pour avis et les points pour adoption, F. Pigeon laisse la parole à I. Maras concernant le point relatif à la seconde campagne tarifaire.

I. Maras précise que la première campagne tarifaire a été votée à la CFVU de novembre dernier puis présente les principales modifications de cette seconde campagne pour les formations initiales, la formations Continue et pour l'alternance (créations, suppressions, évolutions de tarifs et changements de libellés). Concernant la baisse du tarif portant sur la « Semaine intensive en anglais TOEIC », qui vient remplacer la certification « Linguaskill », I. Maras apporte les éléments de contexte suivants : Linguaskill ne bénéficiant plus des financements CPF depuis mars dernier, le service Langues du SUFC a dû identifier rapidement une nouvelle certification à proposer. Le choix s'est porté sur le TOEIC, ce qui entraîne une baisse de tarif. Une demande d'agrément pour le TOEIC est en cours pour le SUFC, en tant qu'organisme certificateur.

A la suite d'une question de P. Foray, I. Maras précise que les suppressions de tarifs présentées à l'oral découlent de suppressions de formations.

Avis favorable.

Pour adoption

Points A

2- Création de DU : FST- Certificat Trail : découverte et perfectionnement

F.Pigeon laisse la parole à I. Maras afin de présenter ce certificat.

Proposé par la Faculté des Sciences et Techniques, ce certificat est porté par deux professeurs reconnus dans le monde du trail : Guillaume Millet et Jean-Benoît Morin. Il a pour objectif de faire découvrir le trail par sa pratique et également par l'étude des techniques et la connaissance du matériel. Il permet de découvrir le trail et ses spécificités dans le cadre d'une préparation à la performance.

Adopté.

3- Règlements des composantes

F.Pigeon précise que le point sur le règlement du DEPT est reporté à la prochaine CFVU du 21 juin 2024 car il fait l'objet d'une navette entre le VP Formation, Alain Trouillet, et le directeur du DEPT, Vincent Béal, en cours de consolidation.

- DEPT (reporté)
- Ecole d'Economie

I. Maras présente les modifications apportées au Règlement de l'Ecole d'Economie : il s'agit de changements découlant de mises à jour d'intitulés, d'une période de stage désormais fixée en termes d'heures (et non plus en semaines) et d'une précision portant sur le principe de seconde chance.

S. Rouchon intervient afin de souligner que le règlement du DEPT va à l'encontre du Règlement Général des Etudes (RGE) concernant les absences aux examens : les absences aux évaluations sont du ressort du jury et non pas des responsables de formation. Les absences en cours et aux activités pédagogiques sont, quant à elles, du ressort des responsables de formation.

Le point concernant le règlement du DEPT est donc reporté à la prochaine CFVU afin de le mettre en accord avec le RGE.

Point reporté.

Points B

4- Modifications de maquettes et MCCC

F. Pigeon précise que la maquette du DEPT est reportée à la prochaine CFVU car elle fait l'objet d'une navette en cours de consolidation, au même titre que le Règlement de la composante.

Les maquettes sont votées en bloc, après présentation des formations par composante (Ecole d'Economie et Faculté des Sciences et Techniques). Les maquettes sont toutes adoptées à l'unanimité.

Adopté.

5- Calendriers des composantes

Les calendriers sont votés en bloc par composante (Ecole d'Economie, Institut d'Administration des Entreprises et l'IUT de Roanne). Les calendriers sont tous adoptés à l'unanimité.

Adopté.

6- Procès-verbal de la séance du 19 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière séance de la CFVU du 19 avril 2024 est voté à l'unanimité.

Adopté.

A. Canellis prend la parole pour demander des compléments d'information sur la réforme du Master MEEF. Le Président précise que si certains éléments d'information circulent parmi les acteurs de la formation concernant principalement les maquettes des concours, il n'y a aujourd'hui rien de stabilisé. M. Pigeon confirme qu'une « ligne » émanant du Ministère concernant la réforme est en effet attendue. F. Pigeon explique partager l'inquiétude des composantes sur cette réforme ainsi que sur le statut des futurs étudiants qui réussiraient le concours.

P. Foray intervient afin d'exprimer sa consternation face à cette réforme et au peu d'informations dispensées, soulignant que les fiches reçues décrivant le format des futurs concours n'émanent pas de sources ministérielles.

P. Foray reprend la parole afin d'informer l'assemblée de la projection d'un film documentaire « Les Lumières », en collaboration avec la Faculté des Sciences et Techniques, le SUP/DFIP, M. Perez et A. Leyrit, qui retrace la mise en place, au titre d'une expérience pédagogique, d'une Licence pluridisciplinaire à l'Université d'Aix-Marseille. Le film sera présenté le lundi 10 Juin 2024 dans la salle de spectacles de la Maison de l'Université.

En fin de séance, I. Maras précise qu'une séance restreinte de la CFVU aura lieu le 21 juin 2024 et qu'elle sera suivie d'une séance plénière.

Franck AIVALIOTIS

Directeur Général des Services

Florent PIGEON

Président